



# DOSSIER DE PRESSE

## 28 NOVEMBRE 2023

### SOMMAIRE

- 1 Chiffres clés campagne 2023-2024
- 2 Programme de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2023
- 3 Communiqué de presse  
*Betteraves sucrières : Retour à la rentabilité*

Contact Presse : Carine Meier - [cmeier@cgb-france.fr](mailto:cmeier@cgb-france.fr) - 01.44.69.41.36

LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

[cgb-france.fr](http://cgb-france.fr)

# CHIFFRES CLÉS CAMPAGNE 2023-2024 (PRÉVISIONS)

*(Semis en mars 2023 et récolte à l'automne 2023)*

## **SURFACE**

379 000 ha

## **COOPERATIVES**

90 % de planteurs coopérateurs

## **RENDEMENT**

83 tonnes à 16°/ ha

## **LES BETTERAVIERS EN FRANCE**

23 700 (Moitié nord de la France)

## **PRODUCTION**

31,5 millions de tonnes de betteraves  
à 16°(hors jus vert)

3,7 millions de tonnes  
de sucre

8,4 millions d'hectolitres  
d'alcool et d'éthanol

## INVITATION

# PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 DÉCEMBRE 2023 DE 14H15 À 17H00

*au Caveau Castelnau*

*9 Rue Gosset, 51100 REIMS*

*Animation : Pascal Berthelot*

**14h15**

**Discours d'ouverture de Franck Sander**, Président CGB  
Grand Témoin **Arnaud Rousseau**, Président de la FNSEA

**14h45**

Table ronde :

**Marchés du sucre : quelles perspectives ?**

Les marchés du sucre ont atteint des sommets pour battre des records historiques de prix. Cette table ronde apportera un éclairage complet sur les raisons de cette envolée, que ce soit à l'échelle mondiale ou européenne. Les visions de deux groupes sucriers européens, d'un trader et d'un expert en géopolitique agricole seront confrontées afin d'analyser les perspectives pour les marchés du sucre et anticiper au mieux un avenir plus incertain que jamais.

**Arwin Bos**, Président de la coopérative COSUN - Pays-Bas

**Sébastien Abis**, Directeur du Club Demeter

**Guillaume Gandon**, Vice-Président CGB et Président de CGB Aisne

**Olivier Crassard**, Analyste de marché, Groupe Sucres & Denrées (Sucden)

**Stefan Streng**, Président de la Confédération des Planteurs de Betteraves Sud-Allemands (VSZ) et l'association économique du sucre (WVZ) – Allemagne

**16h30**

**Discours de Clôture**

**Franck Sander**, Président CGB

**Marc Fesneau**, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

**17h00**

**Cocktail**



LE SYNDICALISME BETTERAVIER

EN ACTION

**[cgb-france/ag](http://cgb-france/ag)**



## BETTERAVES SUCRIÈRES : RETOUR À LA RENTABILITÉ

La Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB) a présenté le 28 novembre, lors de sa conférence de presse annuelle, un premier bilan de la récolte 2023.

Si cette récolte renoue avec un rendement conforme à la moyenne de ces dernières années, 2023 reste un cru mouvementé pour notre filière et la production betteravière, en raison d'une météo capricieuse qui a perturbé les semis et la récolte.

L'année 2023 a débuté par un coup de massue, avec l'interdiction définitive fin janvier, par la Cour de justice de l'Union européenne d'utiliser des néonicotinoïdes en enrobage de semences et s'est poursuivie avec une pression constante exercée sur les moyens de production pour la betterave et les grandes cultures en général. Ce contexte s'est traduit par une nouvelle baisse des surfaces de 5%.

Heureusement, sur le plan économique cette année est aussi synonyme d'une embellie avec des marchés encore plus porteurs, qui devraient permettre de rémunérer la betterave autour de 55 €/tonne, à moduler en fonction des politiques de chaque groupe sucrier.

Malgré ce contexte porteur, la prudence reste de mise et la CGB veille à accompagner ses adhérents pour sécuriser l'avenir de la filière betterave suivant trois enjeux majeurs :

- **Préserver les équilibres de marché**
- **Valoriser nos pratiques agricoles**
- **Contribuer à la souveraineté alimentaire, énergétique et sanitaire**

### Une Campagne 2023 soumise aux caprices de la météo

La récolte 2023 marque un retour à un niveau de **rendement conforme à la moyenne de ces dernières années, autour de 83 tonnes à 16° par hectare**. Les pluies du printemps ont perturbé les semis qui se sont échelonnés sur 2 mois, jusqu'à la mi-mai (du jamais vu), dans un contexte de déficit d'ensoleillement au printemps. Les pluies du milieu d'été ont été bienvenues pour faire repartir les betteraves. La fin du cycle cultural a également été marquée par des attaques virulentes de cercosporiose. La récolte n'est pas terminée et se poursuit dans des conditions difficiles compte-tenu des fortes précipitations ces dernières semaines.

A date, les betteraves récoltées présentent, en moyenne, de bons poids racine mais une richesse historiquement basse qui pèse sur les rendements finaux. La jaunisse a aussi fait des dégâts, principalement localisés dans la région Centre Val de Loire, près de Chartes.

Dans le Pas-de-Calais, les pluies ont été diluviennes, provoquant d'importantes inondations et mettant de nombreux agriculteurs, cultivateurs comme éleveurs, en grande difficulté.

Avec 379 000 ha de betteraves semées au printemps soit une baisse de surface de 5%, (contre 399 000 l'an passé), ce sont 31,5 millions de tonnes de betteraves (loin de la production record de 46 millions de tonnes de 2017) qui seront transformées dans 20 sucreries permettant de produire 3,7 millions de tonnes de sucre et 8,4 millions d'hectolitres d'alcool et d'éthanol.

## Enjeu n°1 : Préserver les équilibres de marché

### Prix de betteraves : retour à la rentabilité

Le contexte sucrier international et européen est porteur : avec une production mondiale en baisse due aux aléas des autres pays (hausse des charges, phénomènes climatiques etc.), nous nous orientons vers un 5ème déficit mondial d'affilée, puisque la consommation continue à progresser de +1,5% / an.

Il en résulte des prix de betteraves en nette amélioration. Les rendements corrects de 2023, couplés à de bons prix vont confirmer le retour à la rentabilité de la culture.

Le niveau des marchés du sucre, et dans une moindre mesure de l'éthanol et de la pulpe, devrait permettre de rémunérer les betteraves 2023 autour de 55 €/tonne, à moduler selon les politiques de chaque groupe sucrier.

Pour Franck Sander « *il n'y a pas à rougir des prix élevés. Après plusieurs années difficiles pour notre filière, les marchés doivent permettre aux industriels d'atteindre une rémunération potentielle de 55€/t, c'est une bonne nouvelle car nos coûts de production ont très fortement augmenté ces dernières années. Un nouveau paradigme s'impose, consécutif à la guerre en Ukraine, avec une hausse inédite des charges. Le constat est simple : à moins de 35€ par tonne, la betterave n'est plus rentable, alors qu'il y a 4 ans le point d'équilibre était à 25 € par tonne* ».

### Surfaces de betteraves : la CGB appelle à la maîtrise

La CGB appelle à maîtriser les surfaces pour les semis à venir en gardant à l'esprit que le marché européen du sucre ne bénéficie plus d'aucun filet de sécurité. On peut ainsi s'attendre l'an prochain à un afflux important de sucre d'Ukraine, dont le marché intérieur s'est effondré. On anticipe des importations qui pourraient dépasser 700 000 tonnes, avec le risque de déstabiliser le marché européen.

**La CGB demande fermement que ces tonnes soient réexportées vers d'autres marchés.**

Aujourd'hui, rien ne garantit le prix des betteraves qui seront semées au printemps prochain : le marché mondial reste ferme, mais il pourrait se retourner.

Et si l'Union européenne augmente ses surfaces de 5 à 10%, en cas de bons rendements, elle pourrait redevenir excédentaire avec pour conséquence de faire converger le prix européen du sucre vers le prix mondial, ce qui serait synonyme d'une moindre valorisation des betteraves. « *Ce constat doit appeler l'ensemble des acteurs européens du sucre à une maîtrise des surfaces en 2024, car il ne serait pas acceptable que les betteraviers supportent ce risque de baisse des prix* » ajoute Franck Sander.

## Enjeu n°2 : Valoriser nos pratiques agricoles

### Vaincre la jaunisse : un fléau pour la betterave

Les moyens de production sont incontournables pour garantir la rentabilité de la culture betteravière tant au niveau agricole qu'industriel ! La CGB défend le principe du « pas d'interdiction sans solution » pour éviter les impasses techniques et les distorsions de concurrence.

L'annonce de la Cour de justice de l'Union européenne d'interdire définitivement l'utilisation de semences de betteraves enrobées avec des néonicotinoïdes est tombée comme un couperet le 19 janvier dernier. C'est toute une filière qui s'est retrouvée au pied du mur, sans préavis, et ce, quelques semaines seulement avant le début des semis.



Dans la foulée, l'ensemble du monde agricole – à l'initiative conjointe de la Fédération du Grand Bassin Parisien et de la CGB - a exprimé son exaspération face au retour brutal de cette impasse technique et à la suppression continue des moyens de production avec une mobilisation historique le 8 février 2023.

Près de 4 000 personnes et plus de 600 tracteurs ont défilé à Paris pour défendre les moyens de production mais également dire stop aux surtranspositions et à la concurrence déloyale sur les marchés (cf photo ci-jointe).

*Manifestation des agriculteurs le 8 février 2023, place des Invalides à Paris.*

### Jaunisse et indemnisation : le grand dilemme

Au regard des délais et des restrictions imposées par la loi française, la CGB a immédiatement proposé d'apporter aux betteraviers une compensation financière des pertes jaunisse, même si ce n'est évidemment pas une fin en soi. Le ministre de l'Agriculture nous a entendu.

Il a aussitôt annoncé la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement de notre filière et surtout la compensation financière (intégrale) des pertes induites par la jaunisse, sans plafonnement ni franchise.

En filière, nous avons travaillé pour construire avec l'administration un dispositif d'indemnisation des pertes jaunisse afin de sécuriser le revenu betteravier. Le gouvernement a finalement retenu le régime de minimis, dont la CGB ne voulait pas, en raison de son plafonnement à 20 000 €.

### Evoluer au rythme de la recherche et de l'innovation

L'ensemble de la filière œuvre sans relâche pour vaincre le fléau de la jaunisse. Les solutions vont arriver progressivement, en particulier avec **le Plan National de Recherche et d'Innovation (PNRI)**, initié en 2021 et dont la prolongation pour 3 ans a été annoncée par le Ministre lors de Betteravenir le 25 octobre, pour mettre l'accent sur les alternatives les plus prometteuses.

L'innovation, qu'elle soit technique, numérique ou génétique, constituera une partie de la réponse. Les avancées en cours sur des variétés tolérantes à la jaunisse sont de nature à rassurer. Mais il nous faut accélérer, en particulier avec le déploiement des nouvelles techniques génomiques. C'est pourquoi nous nous battons pour l'autorisation, sans tarder, de ces nouvelles techniques en Europe.

### ***Plan de réduction des produits de protection des plantes : changement de méthode exigée***

Pour affronter les changements à l'œuvre, qu'ils soient climatiques ou sanitaires, les agriculteurs ont indéniablement besoin d'outils et non d'impasses techniques. Et aujourd'hui le compte n'y est pas. La première ministre a annoncé en février 2023 un plan de réduction des produits de protection des plantes. Les agriculteurs ont aussitôt alerté sur la faisabilité de ce plan, qui n'est pas en phase avec la réalité du terrain, et sur la nécessité de changer de méthode.

Même combat au niveau européen où tout est orchestré pour supprimer les outils de travail des agriculteurs, qu'il s'agisse du projet de règlement SUR (dont le texte a été rejeté le 22 novembre par le Parlement européen) ou de celui sur la Restauration de la nature.

### **Enjeu n°3 : Contribuer à la souveraineté alimentaire, énergétique et sanitaire**

Dans ses missions, la CGB veille aussi au bon développement des débouchés. Mais au-delà de son utilité agronomique, la betterave est également utile dans le quotidien des Français.

Elle joue un rôle prépondérant pour la souveraineté alimentaire, énergétique et sanitaire de notre pays à plusieurs titres :

#### ***Le sucre : le débouché principal***

La France a toujours une place prépondérante dans la production de sucre avec sa place de premier producteur européen. Elle est auto-suffisante et exporte la moitié de sa production, soit environ 1,8 million de tonnes de sucre. Au-delà d'être une filière agroalimentaire stratégique pour la France, il est important de noter qu'elle rapporte aussi un excédent commercial de 1,5 milliard €.

#### ***Alcool et bioéthanol : des marchés dynamiques et complémentaires***

Si le débouché sucre a aujourd'hui la faveur des industriels en charge de la valorisation de la betterave, les débouchés alcool et éthanol carburant demeurent primordiaux dans le quotidien des Français, et participent à l'excellence française, dans de nombreux domaines.

#### **Une utilisation multiple de l'alcool de betterave**

La betterave, une fois transformée en alcool, permet de produire le fameux gel hydroalcoolique, essentiel pendant la période covid et aujourd'hui bien ancré dans le quotidien. Cet alcool, par nature incolore et inodore, est privilégié à tout autre usage par l'industrie des cosmétiques et du parfum, mais trouve également sa place dans l'industrie pharmaceutique et le domaine des spiritueux.

**Le bioéthanol carburant** continue sa phase de croissance, avec des records de consommation à travers ses deux déclinaisons principales :

- **Le SP95-E10, carburant le plus vendu depuis 2017, continue de conquérir le marché des essences** (+20% en 2022) avec 99% du parc automobile essence français qui est compatible avec ce carburant maintenant disponible dans 75% des stations-services.
- **Le Superéthanol-E85**, après l'explosion des ventes constatée en 2022 (+80%), consolide sa progression en 2023, sur les bases d'une croissance de 10%. Malgré des conditions de marché bien moins favorables qu'en 2022, du fait de la réduction du différentiel de prix entre le SP95-E10 et l'E85, cette croissance de l'E85 s'explique de multiples manières :
  1. **Son prix**, qui malgré une forte inflation début 2023, est repassé en fin d'année sous la barre des 1€/l, accroissant durablement le différentiel de prix avec le SP95-E10
  2. **Sa durabilité**, permettant aux automobilistes français de réduire fortement leur empreinte carbone pour leurs déplacements quotidiens (-70% d'émissions par rapport à l'essence en 2022), tout en renforçant la filière agricole française, donc la préservation et la vitalité des territoires ruraux
  3. **Un carburant bien distribué avec le cap des 3500 stations dépassé** cette année permettant de renforcer durablement la présence et le maillage de ce carburant sur le territoire
  4. **La facilité pour convertir un véhicule essence** avec l'installation de boîtiers homologués
  5. **Des aides régionales et départementales** de plus en plus nombreuses sont également proposées pour aider les Français à convertir leurs véhicules et passer au Superéthanol-E85.

### ***La pulpe de betterave prend de la valeur***

La pulpe reste plus que jamais un élément important de l'économie betteravière : entre l'augmentation des coûts de l'énergie, défavorable à la déshydratation, les cours élevés des matières premières utilisées en alimentation animale et la montée en puissance de la méthanisation, la valorisation de la pulpe progresse. Elle doit être optimisée, dans une logique territoriale, en fonction de la présence ou non d'élevage, de la situation des sites industriels ou encore des volontés entrepreneuriales de chaque agriculteur. N'opposons pas les modèles, mais au contraire accompagnons leur diversité.

## **CONCLUSION**

**Avec un rendement conforme à la moyenne et un prix potentiel à 55 euros/tonne à 16°, la campagne 2023/24 marque le retour à la rentabilité de la culture et va permettre de redonner une capacité d'investissement aux exploitations betteravières.**

**Toutefois, le contexte reste fragile, en l'absence de filet de sécurité pour le prix européen du sucre et avec une pression constante sur les moyens de production qui accentue les risques d'une culture déjà soumise aux aléas climatiques et sanitaires.**

**Dans un contexte géopolitique complexe, la filière betterave-sucre-alcool-éthanol demeure stratégique pour la France et doit se projeter dans l'avenir, veiller à maîtriser les surfaces et renforcer sa résilience, notamment face aux risques sanitaires, afin de préserver la souveraineté énergétique, alimentaire et sanitaire de notre pays.**



**Franck Sander**  
Président de la CGB

« Mettre en place des solutions contre la jaunisse reste la priorité pour rassurer les planteurs pour l'avenir. Mais de nombreux défis restent à relever pour maintenir nos moyens de production et la juste valeur de notre culture dans nos exploitations ».